



Formation

Assistant(e) de Dirigeant(e) d'Entreprise Artisanale

Une formation
en adéquation avec les
besoins de l'entreprise
artisanale permettant
au collaborateur du chef
d'entreprise de gagner
en performance
et efficacité.



Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Formation éligible au CPF RNCP 35011



LES OBJECTIFS DE FORMATION ET LES BLOCS DE COMPÉTENCES

BLOC 1

Animer l'activité en interne et en externe de l'entreprise artisanale

- Accueillir les équipes, les tiers de l'entreprise et transmettre des informations en interne et en externe
- Assurer la mise en relation des publics internes et externes à l'entreprise en réalisant une écoute active
- Préparer et participer au recrutement d'un membre de l'équipe.
- Réaliser la gestion administrative du personnel, en utilisant les outils de pilotage disponibles dans l'entreprise depuis la contractualisation jusqu'à la rupture de contrat.
- Assister le dirigeant d'entreprise dans la gestion quotidienne et dans le respect des normes réglementaires environnementales, de qualités, d'hygiène-sécurité et d'accessibilité liées au handicap.
- Réaliser en collaboration avec le dirigeant d'entreprise à la gestion quotidienne des ressources humaines en assurant le management opérationnel des équipes, la transmission des consignes de travail et en coanimant les équipes.
- Organiser l'activité quotidienne des équipes en collaboration avec le dirigeant

70 heures

BLOC 2

Réaliser la gestion et la comptabilité courante et financière d'une entreprise artisanale



- Déterminer avec le dirigeant d'entreprise la forme juridique ainsi que le statut du conjoint de chef d'entreprise.
- Tenir la comptabilité courante de l'entreprise en enregistrant les pièces comptables pour préparer puis réaliser éventuellement la clôture d'exercice.
- Établir un budget prévisionnel à court, moyen et long terme en préparant le plan de financement et le plan de trésorerie afin de suivre avec le dirigeant le budget de
- Réaliser les opérations courantes de déclaration sociale et
- Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise en analysant l'activité.
- Proposer au dirigeant d'entreprise un plan d'actions correctives en analysant les données comptables.

203 heures

BLOC₃

Assurer la gestion administrative quotidienne de l'entreprise artisanale



- Organiser son poste de travail informatique.
- Exploiter les fonctionnalités des outils bureautiques.
- Assurer la vieille technologique en matière de nouveaux outils de gestion administrative en déployant des outils dématérialisés adaptés aux usages de l'entreprise
- Concevoir différents supports en utilisant les logiciels adaptés à la tâche à réaliser.
- Gérer les flux et le traitement de l'information interne/ externe, en assurant le suivi des fournisseurs/achats/stocks/ clients.

BLOC 4

Contribuer à la définition et au déploiement de la stratégie commerciale d'une entreprise artisanale



- Réaliser un diagnostic global de l'activité de l'entreprise.
- Identifier des pistes de développement pour l'entreprise.
- Proposer au dirigeant d'entreprise un plan d'actions commerciales à mettre en oeuvre dans l'entreprise.
- Créer des outils de communication en utilisant les moyens et/ou logiciels adaptés à la cible de l'entreprise pour diffuser et promouvoir l'offre commerciale.
- Participer à la commercialisation des produits et/ou services de l'entreprise
- Assurer le suivi commercial en entretenant la relation avec les clients et les fournisseurs.



Le (Mise en application des acquis de la formation sur un projet concret de l'entreprise

98 heures

112 heures

Examen final

		Modalités d'évaluation	Contrôle continu	Épreuve écrite	Épreuve orale
Bloc 1	>	Animer l'activité en interne et en externe de l'entreprise artisanale	Ø	Ø	Ø
Bloc 2	>	Réaliser la gestion et la comptabilité courante et financière d'une entreprise artisanale	Ø	Ø	Ø
Bloc 3	>	Assurer la gestion administrative quotidienne de l'entreprise artisanale	Ø	Ø	
Bloc 4	>	Contribuer à la définition et au déploiement de la stratégie commerciale d'une entreprise artisanale	Ø	Ø	Ø



Deux ans d'expérience professionnelle dans une entreprise artisanale ou un niveau de formation générale équivalent à un niveau de troisième générale



Sur entretien avec la référente de la formation du département



Délais d'accès

Ouverture d'une nouvelle session de formation chaque année en octobre dans les départements 44, 49 et 85



Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation.



Tarifs et modalités de prise en charge

Consultez nos tarifs sur le site <u>artisanatpaysdelaloire.fr</u> Possibilités de prise en charge

Renseignements et modalités d'inscription auprès de la CMA Pays de la Loire

Loire-Atlantique

5, allée des Liards SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

02 51 13 83 22

formationcontinue44@artisanatpaysdelaloire.fr

Maine-et-Loire

5, rue Darwin ANGERS

02 41 22 61 26

formation continue 49@artisanat pays dela loire. fr

Mayenne

39, quai André Pinçon LAVAL

02 49 64 11 06 creation53@artisanatpaysdelaloire.fr

Sarthe

5, cour Etienne-Jules Marey LE MANS

02 43 74 53 53

formation continue 72@ artisan at pays dela loire. fr

Vendée

35, rue Sarah Bernhardt LA ROCHE-SUR-YON

02 51 44 35 20

formation continue 85@artisanat pays del aloire. fr

Retrouvez-nous aussi sur

artisanatpaysdelaloire.fr

